

3157, avenue Royale

Type de bien : Immobilier

Statut BD : Inventorié et validé (hors LPC)

Diffusion RPCQ : Oui Diffusion adresse : Oui

Justification de la non-diffusion :

Données spatiales

Adresses

Région administrative : 12 - Chaudière-Appalaches

MRC : Bellechasse

Municipalité : Saint-Charles-de-Bellechasse

Circonscription électorale : Bellechasse

No et odonyme : 3157, avenue Royale

Cadastre du Québec

Circonscription foncière	Numéro de lot	État
Bellechasse	2 821 532	Actuel

Cadastre

Circonscription foncière	Division cadastrale	Désignation secondaire	Numéro de lot	État
Bellechasse	Paroisse de Saint-Charles	Absent		

GPS

Longitude			Latitude			Type coordonnées	Type point	Type datum
-70	56 '	22.901 "	46 °	46 '	28.674 "	GPS	Centroïde	NAD83

Statuts actuels - Sommaire

St. princ.	Statut	Catégorie	Autorité	Date	Histo.
X	Inventorié	--			(0)

• Inventorié - -- (Statut principal)

Terrain protégé :	Non-applicable
Bâtiment visé :	Indéterminé

Informations historiques

Catégorie fonctionnelle :	Fonction résidentielle (Maisons rurales et urbaines)
	Production et extraction de richesses naturelles (Granges, granges-étables et étables)

Inventaires associés

• Inventaire du patrimoine bâti de la MRC de Bellechasse (2010 - 2012)

Données descriptives

État physique :	Excellent
État d'authenticité :	Bon
Plan au sol :	Carré
Nombre d'étages :	2
Groupement :	Détaché
Matériaux structuraux :	Indéterminé
Annexes :	Agrandissement
Saillies :	Cheminée Galerie Tambour Terrasse

Fondations - matériaux

État

Béton	Excellent
-------	-----------

Toit - forme

Matériau dominant

État

À croupes	Asphalte, bardeaux	Excellent
-----------	--------------------	-----------

Porte principale

Type de porte

Sous-type

État

X	contemporaine	Excellent
---	---------------	-----------

<i>Porte principale</i>	<i>Type de porte</i>	<i>Sous-type</i>	<i>État</i>
	entièrement vitrée	coulissante	Excellent

<i>Fenêtres - forme</i>	<i>Type</i>	<i>État</i>
Rectangulaire	Contemporaine	Excellent

Documents multimédias

Images (3)



3157, avenue Royale. Vue avant

Olivier Roy 2010, © Société historique de Bellechasse



3157, avenue Royale. Vue arrière

Olivier Roy 2010, © Société historique de Bellechasse



3157, avenue Royale. Grange. Vue d'ensemble

Olivier Roy 2010, © Société historique de Bellechasse







1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse :	3157 avenue ROYALE
Numéro de lot :	2 821 532
Numéro matricule :	7283-07-1058-0000-0000
Utilisation prédominante :	LOGEMENT
Numéro d'unité de voisinage :	4020
Dossier n° :	1016

2. Propriétaire

Nom :	LECOMPTE JEAN-PHILIPPE
Statut aux fins d'imposition scolaire :	Personne physique
Adresse postale :	3157 avenue ROYALE, SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE, G0R 2T0, QC
Condition particulière d'inscription :	Propriétaire du terrain
Date d'inscription au rôle :	2011-12-05

Nom :	MENARD-LAVIGNE NOEMI
Statut aux fins d'imposition scolaire :	Personne physique
Adresse postale :	3157 avenue ROYALE, SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE, G0R 2T0, QC
Condition particulière d'inscription :	Propriétaire du terrain
Date d'inscription au rôle :	2024-05-13

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Mesure frontale :	49,9 m	Nombre d'étages :	2
Superficie :	3 163,2 m²	Année de construction :	
Zonage agricole :	Terrain zoné en entier	Aire d'étages :	160,20 m²
		Genre de construction :	À étages entiers
		Lien physique :	Détaché
		Nombre de logements :	1
		Nombre de locaux non résidentiels :	
		Nombre de chambres locatives :	

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché :	2022-07-01
Valeur du terrain :	77 000 \$
Valeur du bâtiment :	180 300 \$
Valeur de l'immeuble :	257 300 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	214 800 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeubles à des fins d'application des taux variés de taxation : Résiduelle

Valeur imposable de l'immeuble : 257 300 \$	Valeur non imposable de l'immeuble :
---	--------------------------------------

MISE EN GARDE :

Les renseignements contenus dans le rôle d'évaluation foncière sont la propriété de MRC de Bellechasse. MRC de Bellechasse ne peut être tenue responsable de l'exactitude des données une fois qu'elles ont été extraites, reproduites de façon électronique ou par tout autre moyen. En cas de divergence, seules sont considérées comme officielles et valides les données contenues dans le rôle d'évaluation tel qu'il a été déposé à la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse. Date de la dernière mise à jour : 27 mars 2025.

3157, avenue Royale

Type : Patrimoine immobilier

Région administrative :

- Chaudière-Appalaches

Municipalité :

- Saint-Charles-de-Bellechasse

Usage :

- Fonction résidentielle (Maisons rurales et urbaines)
- Production et extraction de richesses naturelles (Granges, granges-étables et étables)



3157, avenue Royale. Vue avant

Olivier Roy 2010, © Société historique de Bellechasse

Éléments associés

Inventaires associés (1)

- Inventaire du patrimoine bâti de la MRC de Bellechasse (2010 - 2012)

Description

Plan au sol :	Carré
Nombre d'étages :	2
Groupement :	Détaché
Structure :	• Indéterminé
Annexes :	• Agrandissement
Saillies :	• Cheminée • Galerie • Tambour • Terrasse
Fondations :	• Béton
Toit :	• Forme : À croupes Matériau : Asphalte, bardeaux
Porte principale :	• contemporaine
Autre(s) porte(s) :	• entièrement vitrée, coulissante
Fenêtre(s) :	• Rectangulaire, Contemporaine

Statuts

Statut	Catégorie	Autorité	Date
Inventorié	—		

Emplacement

Région administrative :	• Chaudière-Appalaches
MRC :	• Bellechasse
Municipalité :	• Saint-Charles-de-Bellechasse
Adresse :	• 3157, avenue Royale

Latitude :	• 46° 46' 28,674"
Longitude :	• -70° 56' 22,901"
Désignation cadastrale :	• Lot 2 821 532



3157 Av. Royale

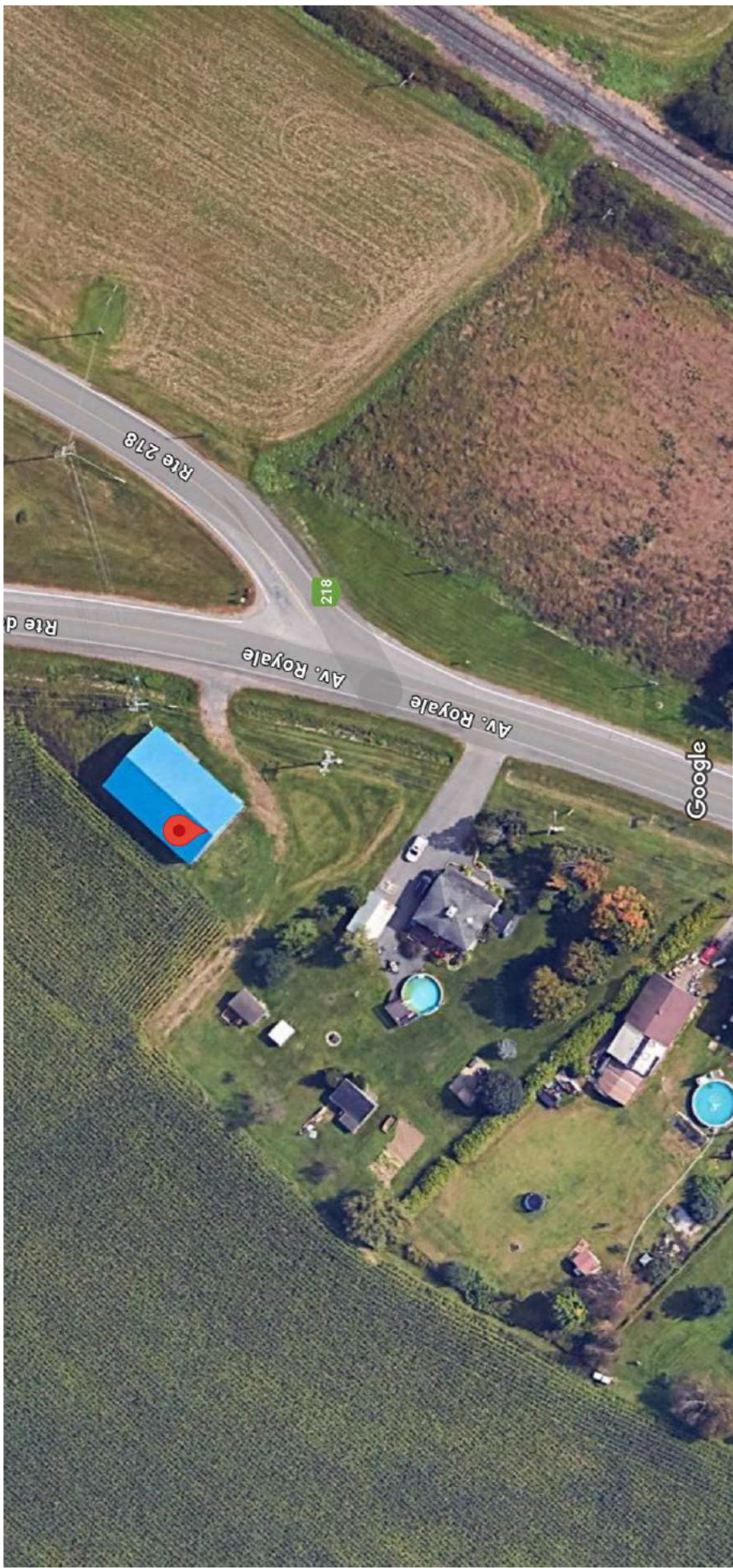


Image © 2025 Airbus, Communauté métropolitaine de Québec, Maxar Technologies, Données cartographiques © 2025 Google 20 m



3154 Av. Royale

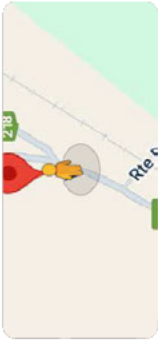
Saint-Charles-de-Bellechasse, Québec

 Google Street View

juill. 2023 Affichez plus de dates



Capture de l'image : juill. 2023 © 2025 Google





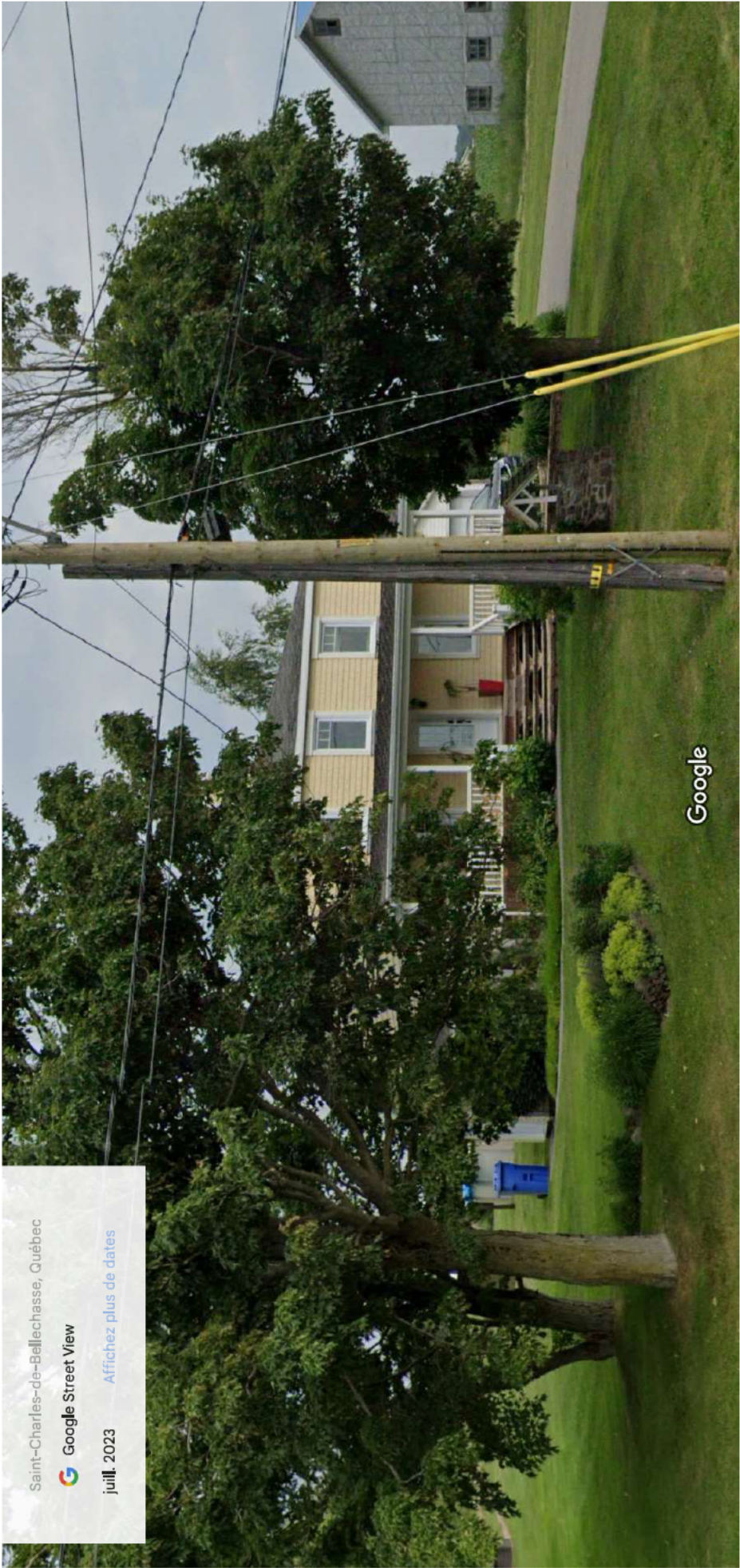
3154 Av. Royale

Saint-Charles-de-Bellechasse, Québec

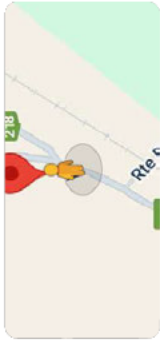
 Google Street View

juill. 2023

Affichez plus de dates



Capture de l'image : juill. 2023 © 2025 Google





3157 Av. Royale

Saint-Charles-de-Bellechasse, Québec

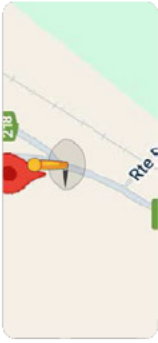
 Google Street View

août 2022

[Afficher la plus récente image](#)



Capture de l'image : août 2022 © 2025 Google





3160 Av. Royale



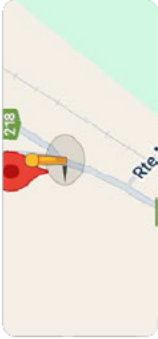
Saint-Charles-de-Bellechasse, Québec

 Google Street View

août 2022 [Afficher la plus récente image](#)

Google

Capture de l'image : août 2022 © 2025 Google





3159 QC-218

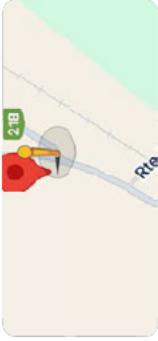
Saint-Michel-de-Bellechasse, Québec

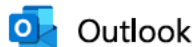
 Google Street View

août 2022 [Afficher la plus récente image](#)



Capture de l'image : août 2022 © 2025 Google





Réponse à votre correspondance - Avis d'intention de démolir (3157, avenue Royale, Saint-Charles-de-Bellechasse)

De Geneviève Doré <genevieve.dore@mcc.gouv.qc.ca>
de la part de
Claude Rodrigue <claudio.rodrigue@mcc.gouv.qc.ca>
Date Jeu 2025-07-17 08:51
À lgaron@bellechasse.ca <lgaron@bellechasse.ca>
Cc Pierre-André Corriveau <pierre-andre.corriveau@mcc.gouv.qc.ca>; jfcomeau@saint-charles.ca
<jfcomeau@saint-charles.ca>; Anick Beaudoin <abeaudoin@mrcbellechasse.qc.ca>; telemsani@bellechasse.ca
<telemsani@bellechasse.ca>

 1 pièce jointe (202 ko)
54431-Lettre-Fin-Délai-sans-sensibilisation_3157Royale.pdf;

Bonjour Monsieur Garon,

En réponse à l'avis d'intention de démolir la résidence située à l'adresse citée en objet et dont votre Municipalité a fait part au Ministère, je vous invite à prendre connaissance de la lettre ci-jointe.

Veuillez accepter, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées,

Claude Rodrigue

Directeur
Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Ministère de la Culture et des Communications
225 Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5
418 380-2346, poste 7046

Courriel : claudio.rodrigue@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.quebec.ca



PAR COURRIEL

Lévis, le 3 juin 2025

Monsieur Louis Garon
Directeur de l'aménagement et de l'inspection régionale
Municipalité régionale de comté de Bellechasse
lgaron@bellechasse.ca

Monsieur le Directeur,

Par la présente, nous accusons réception de l'avis d'intention de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, daté du 23 mai 2025, de délivrer un permis ou un certificat d'autorisation relatif à la démolition du bâtiment principal situé au 3157, avenue Royale. En vertu de l'article 138 de la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives, la Municipalité doit surseoir à la délivrance de ce document pour une durée de 90 jours à compter de la date de transmission de son avis, soit jusqu'au 21 août 2025.

Au cours des prochaines semaines, le Ministère analysera le dossier soumis. Ce processus vise l'ensemble des avis de démolition pour les bâtiments construits avant 1940 et qui sont transmis par les municipalités depuis la sanction le 1^{er} avril 2021 de la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives.

Le défi de la protection du patrimoine culturel et du développement durable est une responsabilité partagée qui passe par une action concertée de tous les intervenants, au bénéfice des générations actuelles et futures. C'est dans cette visée que le délai de 90 jours a été instauré afin de permettre aux différents acteurs d'être informés et de pouvoir échanger sur les dossiers avant qu'un geste irréversible ne soit posé. Rappelons que le milieu municipal dispose de plusieurs outils afin de mettre en valeur et protéger son patrimoine culturel, dont le pouvoir de citation prévu à la Loi. Plus largement, le Ministère invite le milieu municipal à poursuivre ses démarches afin d'inscrire des orientations, objectifs et critères relatifs à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine dans ses outils de planification et de gestion du territoire.

... 2

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Pierre-André Corriveau, conseiller en développement culturel, à l'adresse courriel suivante : pierre-andre.corriveau@mcc.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Le directeur,



Claude Rodrigue

c. c. M. Jean-François Comeau, directeur général de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse
M^{me} Anick Beaudoin, directrice générale de la Municipalité régionale de comté de Bellechasse
M. Haris Telemsani, Aménagiste à la Municipalité régionale de comté de Bellechasse

N/Réf. : 54431

From: Claude Rodrigue on behalf of Geneviève Doré
Sent: Thu, 5 Jun 2025 13:22:05 +0000
To: lgaron@bellechasse.ca
Cc: jfcomeau@saint-charles.ca; abeaudoin@bellechasse.ca; htelemsani@bellechasse.ca; Pierre-André Corriveau
Subject: Accusé de réception - Avis d'intention de démolir (3157, avenue Royale, Saint-Charles-de-Bellechasse)
Attachments: 3157AvenueRoyale_Saint-Charles-de-Bellechasse_AvisDemolition_AR_2025-06-03.pdf

Bonjour Monsieur Garon,

En suivi de l'avis d'intention de démolir le bâtiment principal situé à l'adresse citée en objet et que votre municipalité régionale de comté a récemment transmis au Ministère, je vous invite à consulter la lettre ci-jointe.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Claude Rodrigue

Directeur
Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Ministère de la Culture et des Communications
225 Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5
418 380-2346, poste 7046

Courriel : clauderodrigue@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.quebec.ca



PAR COURRIEL

Lévis, le 15 juillet 2025

Monsieur Louis Garon
Directeur de l'aménagement et de l'inspection régionale
Municipalité régionale de comté de Bellechasse
lgaron@bellechasse.ca

Monsieur le Directeur,

À la suite de la réception de l'avis d'intention de la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse de délivrer un permis ou un certificat d'autorisation relatif à la démolition d'une résidence située au 3157, avenue Royale, le ministère de la Culture et des Communications a procédé à l'analyse du dossier.

Nous souhaitons vous informer que, suivant la recommandation du Ministère, le ministre n'entend pas intervenir dans le dossier puisque l'intérêt patrimonial de l'immeuble n'est pas suffisant pour le justifier.

[REDACTED] le Ministère vous informe que le délai prescrit à la mesure transitoire prévue à l'article 138 de la Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions est abrégé. En ce sens, si elle l'estime opportun, votre municipalité peut délivrer dès maintenant le permis ou le certificat d'autorisation en lien avec la démolition du bien visé selon les dispositions prévues à votre règlement de démolition.

Pour toute information additionnelle relative à cet avis, nous vous invitons à communiquer avec monsieur Pierre-André Corriveau, responsable de ce dossier à notre direction régionale, à l'adresse courriel suivante : pierre-andre.corriveau@mcc.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Le directeur,

[REDACTED]

Claude Rodrigue

c. c M. Jean-François Comeau, directeur général de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse
M^{me} Anick Beaudoin, directrice générale de la Municipalité régionale de comté de Bellechasse
M. Haris Telemsani, aménagiste à la Municipalité régionale de comté de Bellechasse

N/Réf. : 54431